

## PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DE ST-ÉMILE-DE-SUFFOLK

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de St-Émile-de-Suffolk, tenue ce lundi 11 février 2019 à 20h00 à la salle municipale de St-Émile-de-Suffolk, Québec, à laquelle sont présents :

Mesdames les conseillères Marie Andrée Leduc, Louise Boudreault et messieurs les conseillers Jacques Proulx, Pierre Bérubé, Michel Bisson et Serge Morin sont présents;

Formant quorum et siégeant sous la présence du maire, M. Hugo Desormeaux.

Mme Danielle Longtin est aussi présente à titre de secrétaire de réunion.

#### 19-02-030

#### 1. MOMENT DE RÉFLEXION

Le conseiller Serge Morin dicte le moment de réflexion suivant : « Le conseil municipal de St-Émile-de-Suffolk s'engage à agir avec honnêteté et justice dans le respect de la loi et du code d'éthique et de déontologie des élus municipaux de St-Émile-de-Suffolk ».

#### 19-02-031

#### 2. OUVERTURE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Michel Bisson et APPUYÉ par monsieur le conseiller Jacques Proulx que la présente séance soit ouverte à 20h02.

#### 19-02-032

#### 3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 1. Moment de réflexion
- 2. Ouverture de la séance
- 3. Adoption de l'ordre du jour
- 4. Rapport du maire
  - 4.1 Projet Piste cyclable
- 5. Rapport des délégations
- 6. Période de questions
- 7. Adoption du procès-verbal du 14 janvier 2019
- 8. Correspondances
  - 8.1 Accord de la subvention "Parcours Santé"
  - 8.2 Rapport financier MRC Papineau
  - 8.3 Position de Tricentris sur la consigne de bouteilles de verre
  - 8.4 Invitation table de discussion avec le Ministre de l'infrastructure et des collectivités François-Philippe Champagne 18 février 2019

## 9. Voirie

- 9.1 Rapport de la voirie
- 10. Urbanisme et environnement
  - 10.1 Rapport de l'inspecteur en bâtiment et environnement
- 11. Sécurité incendie
  - 11.1 Rapport du Service Incendie
- 12. Loisirs et cultures
  - 12.1 Rapport des Loisirs

## 13. Affaires financières/Résolutions

- 13.1 Liste des comptes à payer pour le mois de janvier 2019 au montant de 89 618.50\$
- 13.2 Fin de probation de l'adjointe administrative
- 13.3 Demande d'appui Parc de l'illusion Inc
- 13.4 Désignation d'un membre pour l'AGA Transport Adapté
- 13.5 Sécurité civile Demande d'aide financière Volet 2
- 13.6 Dossier du terrain 4 675 477
- 13.7 Contribution Tricentris (982.83\$)
- 13.8 Demande de contribution de la facture de la résidence des Roys et fils pour l'installation des réservoirs
- 13.9 Congrès COMBEQ
- 13.10 Invitation au Déjeuner du Maire 5ième édition Papineauville
- 13.11 Vente pour taxes, Liste des Immeubles devant être vendus



- 13.12 Vente pour taxes, mandat à représentant
- 13.13 Service de premiers répondants à la municipalité de St-Émile-de-Suffolk
- 13.14 Adoption du règlement SQ-06-002 Modification au règlement numéro SQ-06-002 intitulé "Règlement concernant la sécurité, la paix et l'ordre applicable par la Sûreté du Québec
- 13.15 Entériner la réservation du groupe "Hommage à Pink Floyd"
- 13.16 Demande de commandite Centraide Outaouais
- 13.17 Suivi Politique Familiale et MADA
- 13.18 Sollicitation pour un partenariat de mise en œuvre du Programme de suivi de la qualité de l'eau
- 13.19 Avis de motion Projet de règlement sur les nuisances
- 13.20 Dossiers à être radiés dossiers irrécouvrables
- 13.21 Modules de jeu Soumission Jambette Parcours Santé
- 13.22 Déneigement route 323
- 13.23 Souper bénéfice Association des Personnes Handicapées de Papineau
- 13.24 Démission de l'employé numéro 37
- 13.25 Désignation d'un signataire pour la demande de certificat d'autorisation au ministère de l'environnement
- 13.26 Camion à ordures
- 13.27 Demande de soutien financier la chorale "Le chœur de Pom "
- 13.28 Taux de taxes 2019
- 14. Période de questions
- 15. Varia
- 16. Levée de la séance

Que l'ordre du jour soit adopté sur proposition de monsieur le conseiller Serge Morin et appuyé madame la conseillère Marie-Andrée Leduc et en conséquence demeure ouvert à toute modification.

#### 4. RAPPORT DU MAIRE

Monsieur le maire dépose le rapport du dernier conseil des maires.

#### 4.1 <u>Projet piste cyclable</u>

Aucun développement.

## 5. RAPPORT DES DÉLÉGATIONS

## 6. <u>PÉRIODE DE QUESTIONS</u>

Aucunes questions.

#### 19-02-033

## 7. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 14 JANVIER 2019

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Serge Morin et **APPUYÉ** par monsieur le conseiller Michel Bisson que le conseil municipal de St-Émile-de-Suffolk adopte le procès-verbal du 14 janvier 2019.

## Adoptée à l'unanimité.

## 8. CORRESPONDANCES

## 8.1 Accord de la subvention "Parcours Santé"

Madame Danielle Longtin informe le conseil que la subvention pour le "Parcours Santé" a été accordée au montant de 22 701\$.

## 8.2 Rapport financier – MRC Papineau

## 8.3 <u>Position de Tricentris sur la consigne de bouteilles de verre</u>

## 8.4 <u>Invitation – table de discussion avec le Ministre de l'infrastructure et des Collectivités</u> <u>François-Philippe Champagne – 18 février 2019</u>

# 9. <u>VOIRIE</u>

## 9.1 Rapport de la voirie

Le chef de la voirie dépose son rapport.



#### 10. URBANISME ET ENVIRONNEMENT

## 10.1 Rapport de l'inspecteur en bâtiment et environnement

Monsieur Blanc dépose son rapport du mois de janvier.

#### 10.2 Projet minier la Loutre

Aucun changement.

## 11. <u>SÉCURITÉ INCENDIE</u>

## 11.1 Rapport du Service Incendie

Monsieur Jonathan Turpin dépose son rapport du mois de janvier 2019.

#### 12. LOISIRS ET CULTURES

## 12.1 Rapport des loisirs

Madame Julie Paradis, technicienne en Loisirs, dépose son rapport.

## 13. AFFAIRES MUNICIPALES/RÉSOLUTIONS

#### 19-02-034

## 13.1 <u>Listes des comptes à payer du mois de janvier 2019</u>

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Serge Morin et **APPUYÉ** par monsieur le conseiller Jacques Proulx que les comptes à payer du mois de janvier 2019 au montant de 89 618.50\$ soient acquittés.

## Adoptée à l'unanimité.

Je soussignée, Danielle Longtin, directrice générale de la municipalité de St-Émile-de-Suffolk, certifie qu'il y a des crédits disponible au paiement des comptes du mois de janvier 2019 et qu'il y avait les fonds disponibles pour les chèques.

Danielle Longtin, directrice générale.

#### 19-02-035

# 13.2 Fin de probation de l'adjointe administrative

**ATTENDU QUE** le 1 février était la date butoir de la fin de la probation de madame Johanne Sauvé, adjointe administrative;

ATTENDU QUE madame Danielle Longtin, directrice générale est satisfaite du travail accompli par madame Sauvé;

ATTENDU QUE madame Longtin recommande l'embauche officielle de celle-ci soit à 35 heures semaine;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Serge Morin et APPUYÉ par madame la conseillère Louise Boudreault;

QUE madame Sauvé soit engagée de façon officielle en raison de 35 heures semaine.

Adoptée à l'unanimité.

#### 19-02-036

## 13.3 Demande d'appui – Parc de l'illusion inc

CONSIDÉRANT QUE le Parc de l'illusion Inc. a été pensé dans le but de créer une attraction nouvelle

dans la Municipalité de Saint-André-Avellin et d'apporter un essor économique

du côté touristique de la MRC de Papineau;

CONSIDÉRANT QUE l'idée du Parc de l'illusion est née de la passion et du sens de l'observation de

monsieur Yvon Charbonneau et de sa conjointe Diane, entrepreneurs et

propriétaires du Camping Saint-André-Avellin;

CONSIDÉRANT le sérieux des entrepreneurs qui se sont adjoints l'aide de la firme Locynco Inc.,



spécialisée en développement et en gestion de projets;

**CONSIDÉRANT QUE** cette attraction sera réalisée sur 12 acres de terrain récemment acquis et adjacents

au camping;

CONSIDÉRANT QUE ce projet est un des exemples de développement durable et de préservation de la

nature et sera mis en place dans un environnement naturel qui sera préservé au

maximum;

CONSIDÉRANT QUE ce projet nécessitera un budget de plus de 1 100,000\$ en invesitssements au

moment de sa création;

**CONSIDÉRANT QUE** l'investissement permettra la création d'emplois, dont notamment :

• Investissement permettant le développement économique de la région;

• Création de 4 emplois directs de par son opération dès son ouverture;

• Création d'emplois indirects de par son rayonnement touristique;

• Création d'emplois indirects par ses besoins qui seront comblés par des

fournisseurs locaux;

**CONSIDÉRANT QUE** des demandes d'aide financière ont été déposées auprès de Tourisme Outaouais et de Tourisme Québec, et ce, en vertu du Programme régional en tourisme

Outaouais 2016-2020;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Serge Morin et APPUYÉ par madame la conseillère Marie-Andrée Leduc;

ET RÉSOLU QUE le Conseil de Saint-Émile-de-Suffolk appui très favorablement ce projet et demande également l'appui de toutes les municipalités de la MRC de Papineau ainsi que celui de la MRC de Papineau;

Adoptée à l'unanimité.

19-02-037

13.4 <u>Désignation d'un membre pour l'Assemblée générale annuelle – Transport Adapté</u>

ATTENDU QUE l'assemblée générale annuelle se tiendra le 19 mars 2019 à la salle Norman McMillan à la MRC de Papineau;

**ATTENDU QUE** madame la conseillère Marie-Andrée Leduc est mandatée par le conseil pour représenter la municipalité de St-Émile-de-Suffolk:

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Michel Bisson et **APPUYÉ** par monsieur le conseiller Serge Morin:

QUE madame Marie-Andrée Leduc représente la municipalité de St-Émile-de-Suffolk;

ET QUE les frais de déplacement soient remboursés.

Adoptée à l'unanimité.

19-02-038

13.5 Sécurité civile – Demande d'aide financière – Volet 2

**ATTENDU QUE** le règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger des personne et des biens en cas de sinistre a été édicté par le ministre de la Sécurité publique le 20 avril 2018 et qu'il entrera en vigueur le 9 novembre 2019;

**ATTENDU QUE** la municipalité souhaite se prévaloir du Volet 2 du programme d'aide financière offert par l'Agence municipale 9-1-1 du Québec afin de soutenir les actions de préparation aux sinistres, dont prioritairement les mesures afin de respecter cette nouvelle réglementation;

ATTENDU QUE la municipalité de St-Émile-de-Suffolk atteste avoir maintenant complété l'outil d'autodiagnostic fourni par le ministère de la Sécurité publique en mai 2018 et qu'elle juge nécessaire d'améliorer son état de préparation aux sinistres;

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Jacques Proulx et **APPUYÉ** par madame la conseillère Louise Boudreault;



**QUE** la municipalité de St-Émile-de-Suffolk présente une demande d'aide financière à l'Agence municipale 9-1-1 du Québec au montant de 10 000\$, dans le cadre du **Volet 2** du programme mentionné au préambule et s'engage à en respecter les conditions, afin de réaliser les actions décrites au formulaire joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante qui totalisent 12 000\$, et confirme que la contribution de la municipalité sera d'une valeur d'au moins 2 000\$.

**QUE** la municipalité de St-Émile-de-Suffolk atteste par la présente qu'elle se regroupera avec toutes les municipalités de la MRC de Papineau, tel qu'énoncé dans l'annexe A jointe à la présente comme si elle était au long reproduite, pour le Volet 2, et qu'elle demande l'aide financière additionnelle de 2 000\$ prévue au programme dans ce cas;

**QUE** la municipalité autorise Danielle Longtin à signer pour et en son nom le formulaire de demande d'aide financière et atteste que les renseignements qu'il contient sont exacts.

Adoptée à l'unanimité.

#### 13.6 Dossier terrain 4 675 477

Ceci ne fait pas foi d'une résolution.

Adopté à l'unanimité.

19-02-039

13.7 Contribution Tricentris (982.83\$)

ATTENDU QUE la municipalité de St-Émile-de-Suffolk, comme à tous les années a reçu la contribution de Tricentris au montant de 982.83\$;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Michel Bisson et APPUYÉ par monsieur le conseiller Serge Morin;

QUE la contribution de 982.83\$ soit envoyée à Tricentris.

Adoptée à l'unanimité.

# 13.8 <u>Demande de de contribution de la facture de la résidence des Roys et fils pour l'installation des</u> réservoirs

Ceci ne fait pas foi d'une résolution.

19-02-040

13.9 Congrès COMBEQ

ATTENDU QUE monsieur Pierre Blanc, membre de la COMBEQ désire assister au congrès 2019;

ATTENDU QUE les frais sont partagés entre la municipalité de Chénéville et St-Émile-de-Suffolk;

ATTENDU QUE les coûts reliés au congrès pour St-Émile-de-Suffolk sont de 44% soit environ 700.00\$

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Jacques Proulx et APPUYÉ par monsieur le conseiller Serge Morin;

QUE monsieur Pierre Blanc puisse assister au congrès de la Combeq 2019;

Adoptée à l'unanimité.

## 13.10 <u>Invitation au Déjeuner du Maire – 5<sup>ième</sup> édition – Papineauville</u>

Ceci ne fait pas foi d'une résolution.

19-02-041

# 13.11 Vente pour taxes – liste des immeubles devant être vendus

**ATTENDU QU**E la directrice générale soumet au Conseil, pour examen et considération, un état des taxes foncières dues à la municipalité, à la date du 11 février 2019, afin de satisfaire aux exigences de l'article 1022 du Code municipale de la Province de QUébec;

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Louise Boudreault et APPUYÉ par monsieur le conseiller Serge Morin;



**QUE** Ledit soit et est approuvé par le Conseil et que madame Danielle Longtin, directrice générale, prenne les procédures requises aux fins de faire vendre par la Municipalité régionale de comté (MRC) de Papineau tous les immeubles de la municipalité dont les taxes foncières qui les grèvent n'ont pas été payées.

Adoptée à l'unanimité.

19-02-042

13.12 Vente pour taxes, mandat à représentant

**ATTENDU QUE** la municipalité de St-Émile-de-Suffolk peut enchérir et acquérir des immeubles mis en vente pour taxes municipales impayées et ce, conformément à l'article 1038 du Code municipale;

**ATTENDU QUE** certains immeubles seront mis en vente pour défaut de paiement des taxes et ce, selon la résolution portant le numéro 19-02-041;

**ATENDU QUE** ce Conseil croit opportun d'autoriser la directrice générale ou un représentant à enchérir et acquérir certains des immeubles mis en vente pour défaut de paiement de taxes;

IL EST PROPOSÉ par madame Marie-Andrée Leduc et APPUYÉ par monsieur le conseiller Michel Bisson;

**QUE** conformément aux dispositions du Code municipal, ce Conseil autorise madame Danielle Longtin, directrice générale, à enchérir pour et au nom de la municipalité pour certains immeubles faisant l'objet de la vente pour défaut de paiement de taxes à être tenue le 13 juin 2019 et ce, jusqu'à concurrence des montants de taxes, en capital, intérêts et frais.

Adoptée à l'unanimité.

19-02-043

13.13 Service de premiers répondants à la municipalité de St-Émile-de-Suffolk

**ATTENDU QUE** la municipalité de St-Émile-de-Suffolk désire avoir un service de premiers répondants sur son territoire;

ATTENDU QUE celui-ci est présentement couvert par le service du Lac des Plages;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Jacques Proulx et APPUYÉ par madame Louise Boudeault;

**QUE** les membres du conseil autorisent Monsieur Jonathan Turpin à faire les démarches nécessaires afin d'obtenir un service de premiers répondants sur le territoire de St-Émile-de-Suffolk.

Adoptée à l'unanimité.

19-02-044

13.14 Adoption du règlement SQ-06-002 – Modification au règlement numéro SQ-06-002 intitulé "Règlement concernant la sécurité, la paix, et l'ordre applicable par la "Sûreté du Québec"

ATTENDU QU'à une séance antérieure le projet de règlement a été déposé à la table du conseil;

**ATTENDU QUE** le conseil de St-Émile-de-Suffolk est en accord avec la modification du règlement SQ-06-002;

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Marie Andrée Leduc et APPUYÉ par monsieur le conseiller Michel Bisson:

**QUE** le règlement concernant la sécurité, la paix et l'ordre applicable par la "Sûreté du Québec" soit adopté avec les modifications apportées, soit avec les limitations reliées au cannabis;

Adoptée à l'unanimité.

19-02-045

13.15 Entériner la réservation du groupe "Hommage à Pink Floyd"

ATTENDU QUE le conseil avait budgété un montant pour le spectacle "Hommage à Pink Floyd";

ATTENDU QUE le groupe a été réservé pour le montant de 4500.00\$ plus taxes;



**IL EST PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Serge Morin et **APPUYÉ** par monsieur le conseiller Pierre Bérubé;

**QUE** selon le contrat il est convenu qu'un acompte au montant de 2586.94\$ soit envoyé maintenant et que le solde soit acquitté au 6 septembre 2019.

Adoptée à l'unanimité.

19-02-046

13.16 Demande de commandite – Centraide Outaouais

ATTENDU QU'une demande de commandite a été envoyée au montant de 150.00\$;

**ATTENDU QUE** le nom de la municipalité de St-Émile-de-Suffolk sera affiché sur le site web de Centraide Outaouais et sur des napperons;

ATTENDU QUE Centraide Outaouais vient en aide à plusieurs organismes;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Michel Bisson et APPUYÉ par madame la conseillère Louise Boudreault;

QU'un montant de 150.00\$ soit envoyé à Centraide Outaouais;

Adoptée à l'unanimité.

19-02-047

13.17 Suivi – Politique Familiale et MADA

**ATTENDU QUE** la municipalité de St-Émile-de-Suffolk en est rendu au lancement de sa Politique Familiale et Municipalités Amis des Aînés;

**ATTENDU QU**'il est important d'inviter certaines personnes dont le préfet de la MRC de Papineau, monsieur Benoit Lauzon, les bénévoles, le comité, les membres du conseil etc. et ceci pour le 1 mars 2019;

ATTENDU QUE madame Danielle Longtin fera appel à madame Carole Leggett, service de traiteur pour faire préparer un goûter;

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Louise Boudreault APPUYÉ par monsieur le conseiller Serge Morin;

QUE madame Danielle Longtin organise cette rencontre et procède aux invitations nécessaires;

Adoptée à l'unanimité.

19-02-048

13.18 <u>Sollicitation pour un partenariat de mise en œuvre du Programme de suivi de la qualité de l'eau</u> de la rivière Petite Rouge

**ATTENDU QUE** l'organisme de bassins versants des rivières Rouge, Petite Nation et Saumon est mandaté par le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques pour assurer la gestion intégrée de l'eau et des milieux de vie;

**ATTENDU QUE** L'OBV RPNS sollicite Notre Dame de la Paix, Namur et St-Émile-de-Suffolk pour un partenariat de mise en œuvre du Programme de suivi de la qualité de l'eau de la rivière Petite Rouge;

ATTENDU QUE le prix est de 1600.00\$ plus taxes pour les trois municipalités;

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Serge Morin et **APPUYÉ** par madame la conseillère Louise Boudreault;

**QUE** l'offre de service soit retenue conditionnellement à ce que Notre Dame de la Paix ainsi que Namur accepte également.

Adoptée à l'unanimité.

19-02-049



#### 13.19 Avis de motion – Projet de règlement sur les nuisances

Avis de motion est donné par monsieur le conseiller Serge Morin, le projet de règlement 19-001 concernant les nuisances sera déposé à une séance ultérieure soit le 11 mars 2019.

Adoptée à l'unanimité.

19-02-050

## 13.20 <u>Dossiers à être radiés – dossiers irrécouvrables</u>

ATTENDU QUE suite à la réforme cadastrale certains dossiers sont ressortis avec des adresses inconnues;

ATTENDU QUE ces dossiers demeurent impayés depuis plusieurs années;

**ATTENDU QUE** madame Danielle Longtin demande aux membres du conseil d'autoriser la radiation jusqu'en 2017;

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Jacques Proulx et **APPUYÉ** par monsieur le conseiller Pierre Bérubé;

QUE les montants déposés à la table du conseil soient radiés;

Adoptée à l'unanimité.

## 13.21 <u>Modules de jeu – Soumission Jambette – Parcours Santé</u>

Ceci ne fait pas foi d'une résolution.

## 13.22 <u>Déneigement route 323</u>

Ceci ne fait pas foi d'une résolution.

19-02-051

## 13.23 Souper bénéfice – Association des Personnes Handicapées de Papineau

**ATTENDU QU**'un souper bénéfice aura le samedi 16 mars 2019 à 18h00, au Complexe Whissell de Saint-André-Avellin;

ATTENDU QUE le coût du billet est de 50.00\$;

ATTENDU QUE monsieur le maire désire assister à ce souper bénéfice;

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Louise Boudreault et APPUYÉ par monsieur le conseiller Michel Bisson;

QUE monsieur le maire, Hugo Desormeaux, assiste au souper bénéfice;

ET QUE la municipalité absorbe les frais du souper ainsi que le déplacement.

Adoptée à l'unanimité.

19-02-052

13.24 <u>Démission de l'employé numéro 37</u>

**ATTENDU QUE** l'employé numéro 37 a remis sa démission pour des raisons personnelles du service Incendie;

ATTENDU QUE l'employé en question exprime sa gratitude envers le service;

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Louise Boudreault et APPUYÉ par monsieur le conseiller Serge Morin;

QUE la démission de l'employé numéro 37 soit acceptée tel que déposée;

Adoptée à l'unanimité.



19-02-053

# 13.25 <u>Désignation d'un signataire pour la demande de certificat d'autorisation au ministère de</u> l'environnement

**ATTENDU QUE** le ministère de l'environnement nécessite une personne désignée pour procéder à la demande de certificat d'autorisation;

**ATTENDU QUE** le conseil de St-Émile-de-Suffolk désigne l'inspecteur en bâtiment et environnement, monsieur Pierre Blanc;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Serge Morin et APPUYÉE par madame la conseiller Michel Bisson;

QUE monsieur Pierre Blanc, inspecteur en bâtiment et environnement soit la personne désignée.

Adoptée à l'unanimité.

19-02-054

13.26 <u>Camion à ordures</u>

ATTENDU QUE le camion pour le éprouve des bris mécaniques;

**ATTENDU QUE** le camion doit être réparé et que l'estimation du coût sera environ 5000\$ à 6000\$ sans taxes;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Serge Morin et APPUYÉ par monsieur le conseiller Jacques Proulx:

QUE le camion à ordures et recyclage soit réparé;

## 13.27 <u>Demande de soutien financier la chorale "Le cœur de Pom"</u>

Ceci ne fait pas foi d'une résolution

19-02-055

13.28 <u>Taux de taxes 2019</u>

**ATTENDU QU'**une erreur de système de comptabilité s'est produite lors de la procédure de la taxation annuelle;

ATTENDU QUE le taux suggéré était de .95 du cent et qu'il en est sorti à .955;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Serge Morin et APPUYÉ par monsieur le conseiller Michel Bisson;

**QU**'étant donné que la facturation est déjà envoyée et qu'elle ne peut être changée, le taux demeurera à .955 par contre il faudra porter une attention accrue aux prochaines taxations;

Adoptée à l'unanimité.

- 14. PÉRIODE DE QUESTIONS
- 15. VARIA

19-02-056

16. <u>LEVÉE DE LA SÉANCE</u>

IL EST RÉSOLU par monsieur le conseiller Michel Bisson et APPUYÉ par monsieur le conseiller Serge Morin;

QUE la séance soit levée à 20h49.

Adoptée à l'unanimité.

Hugo Desormeaux Maire Danielle Longtin Directrice générale